LE NUMERIQUE

## **INTRODUCTION**

[L'utilisation du numérique à l'École | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](https://www.education.gouv.fr/l-utilisation-du-numerique-l-ecole-12074)

Depuis le début des années 2000, notre société évolue dans un monde de plus en plus numérisé et médiatisé. Le numérique représente les technologies (ordinateurs, téléphones, …) et les réseaux sociaux. Les enfants nés au début de ce siècle ont grandi avec internet et les différentes technologies. L’Ecole est également rentrée dans l’ère du numérique, avec l’utilisation d’ordinateurs ou de tablette en classe. Selon la DEPP, en 2022, plus de **92% des enseignants** utilisent le numérique pour construire des séquences d’activités en classe dans le second degré.

Le développement d’internet a permis un accès plus rapide et plus simple à l’information grâce aux versions numérique des journaux par exemple. Si le numérique facilite l’accès à l’information, il peut aussi induire les lecteurs en erreur, voire les manipuler comme l’a prouvé les fake news lors du mandat de Donald Trump. Toute la complexité du monde numérique amène à de nouveaux concepts, tels que l’éducation aux médias et à l’information, dit EMI. Cette éducation permet de renforcer chez les élèves des compétences transversales indispensables pour se repérer dans un monde où les vecteurs d’information et de communication se multiplient.

Selon le MEN « *L’École contribue au projet d'une société de l’information et de la communication pour tous. Elle forme les élèves à maîtriser ces outils numériques et le futur citoyen à vivre dans une société dont l’environnement technologique évolue constamment*. »

## **ENJEUX**

L'objectif d'une éducation aux médias et à l'information est de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, de former des citoyens éclairés et responsables, capables de s'informer de manière autonome en exerçant leur esprit critique.

A ce titre, l’EMI s'inscrit à la fois dans **le socle commun** de connaissances, de compétences et de culture, le **parcours citoyen** et le **parcours d’éducation artistique et culturelle**.

**Socle commun** 🡪 utiliser différents outils de recherche de manière réfléchie ; traiter les informations, confronter les sources ; les organiser pour en faire des objets de connaissance

* Les langages pour penser et communiquer = langage numérique **(domaine 1)**
* Travail sur la représentation du monde **(domaine 5)**

**Parcours citoyen** 🡪 l’EMI est liée au travail d’analyse de la désinformation ; rejoint des enjeux d’éducation à la responsabilité

**Parcours artistique et culturelle** 🡪 l’EMI créer des idées et suscite des émotions ; L'EMI s'inscrit dans l'axe prioritaire « Développer son esprit critique » de la feuille de route « Réussir le 100 % éducation artistique et culturelle » des ministères en charge de l'éducation et de la culture.

**Permet de développer des compétences transversales**

* Faire preuve d’esprit critique, de discernement, (distinguer un fait d'une opinion/une croyance, contextualiser et évaluer une information, savoir vérifier et croiser ses sources d'information)
* Faire preuve de création et d’innovation
* Communication et collaboration
* **Eduque à la citoyenneté numérique** 
  + La culture du numérique se construit en dehors de l’école et fait face à celle construite à l’école. Ce n’est pas une discipline à part entière (PIX, CDI)
  + Le rôle de l’école est d’apporter des compétences numériques autres que les connaissances intuitives. **La mission de l’école est d’éduquer à la citoyenneté au sein de laquelle on trouve la citoyenneté numérique qui repose sur 5 critères** :
    - Participation : amener les ado à réfléchir sur les publications produites ou lues, d’évaluer les comportements qui peuvent les affecter, d’évaluer leur part de responsabilité
    - Identité à construire à travers les réseaux : l’avatar peut poser problème quand le décalage entre ce qu’ils donnent à voir et ce qu’ils sont est trop important et qu’ils perdent le sens des réalités
    - Confidentialité : il s’agit de se respecter soit même pour ne pas en divulguer et de respecter la vie privée des autres
    - Crédibilité : vérification des sources
    - La paternité et propriété liées aux droits d’auteur à respecter
  + **CPE** doit aider les élèves à s’approprier les outils et usages numériques de manière critique et créative + participe à l’éducation des élèves à un usage responsable d’internet
* **Réduire les inégalités** 
  + L’éducation nationale se dote d’une stratégie visant à faire du numérique un facteur de **réduction des inégalités** (apprentissage, décrochage scolaire, potentiel créatif) pour préparer les élèves de demain : **citoyen autonome et responsable**
  + **Sophie Jehel et Alexandra Saemmer, *Education critique aux médias et à l’information en contexte numérique*, 2020** ont montré qu’une éducation aux médias et à l’information est possible, afin d’amener les adolescents à user de sens critique lors qu’ils recourent aux technologies de l’information et de la communication.
* **Prévenir et réduire les cyber violences** L’école doit former aux usages du numériques pour éduquer à la citoyenneté numérique et prévenir les phénomène de violence (cyberharcèlement)
  + **40% des élèves** déclarent avoir été victime de cyber violence au moins une fois dans l’année.
  + Les phénomènes de discrimination et de harcèlement se déplacent sur internet. La cyberviolence se caractérise par l’utilisation des nouvelles technologies pour se livrer à des actes de violences psychologiques répétées : happy slapping (actes de violence filmés ; sexting (actes à caractères sexuels) ; usurpation d’identité, photo montage publié sans autorisation.
  + Conséquences 🡪 très lourdes en termes de résultats scolaires, mais aussi affecter le bien être et la sécurité, l’identité de l’élève, sa santé, le climat scolaire et le vivre ensemble. **Le danger vient de l’inégalité dans la maitrise du numérique**, d’où l’importance de **l’EMI**
    - **CPE** participe à la lutte contre toute forme de discrimination, de violence et de harcèlement
    - **CPE** contribue à la qualité du climat scolaire et à prend toute sa place dans l’appropriation des valeurs de tolérance, de solidarité et de vivre ensemble
    - **C2.** Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droits dans l’établissement
* **Suivi des élèves par ENT**
  + Un espace numérique de travail (**ENT**) est un ensemble intégré de services numériques choisis et mis à disposition de la communauté éducative. Offre un lieu d’échange et de collaboration entre ses usagers. **Offre des services** :
* **Pédagogiques** 🡪 cahier de texte numérique espace de travail et de stockage communs aux élèves et aux enseignants, accès aux ressources numériques, outils collaboratifs, blogs, forums, classe virtuelle, etc
* **Accompagnement de la vie scolaire** 🡪 notes, absences, retards, emplois du temps, agendas
* **Communication** 🡪 messagerie, informations des personnels et des familles, visioconférence

## **Obstacles**

* **Inégalités territoriales**: les inégalités éducatives liées aux usages du numérique ont longtemps été soumises au territoire / habitation = **accessibilité réseau**
* **Le consumérisme**: les parents de milieux populaires sont plus consuméristes et donc plus équipés. Les parents de milieux défavorisés s’en remettent davantage aux choix et volonté des ado (manque de confiance dans la mission de l’école vis-à-vis du numérique)
* **Les compétences techniques des élèves**: parfois limitées à un certain usage
* **Capital culturel**: inégalité dans la capacité de certains parents à transmettre des usages plus proches de l’usage et de la culture scolaire
* **Manque de formation des enseignants**

## **Politiques éducatives**

* **2005 🡪 Fillon**: pilier 5 du socle commun (**maitrise des TICE**)
* **2013** 🡪 **Peillon**: instaure la création d’un service public du numérique éducatif. La transformation de l’école avec le numérique est engagée ; tous les acteurs sont mobilisés, y compris les personnels d’éducation. Dans le même temps le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’éducation fait référence au numérique éducatif comme un élément de culture nécessaire à l’exercice de notre métier : pour la réussite des élèves, mais aussi pour favoriser les pratiques collaboratives entre les membres d’un établissement
* **2016** 🡪 **Plan numérique** 
  + Nouvelles ressources numériques digital
  + Nouveaux équipements
  + Innovation
  + Formation
* **2018 🡪** Interdiction du portable au collège
* **Janvier 2019 🡪** Le CNED a ouvert un assistant numérique pour l’ensemble des collégiens dans le cadre du dispositif devoirs faits
* **Circulaire de rentrée 2021 🡪** Développer les compétences du numériques de tous les élèves avec la généralisation de PIX (Permet d’identifier le niveau et les besoins des élèves en matière de compétences numérique ; certification obligatoire à la classe de 3e, en fin de cycle des lycées généraux, technologiques ou professionnels et dans l’année d’obtention de leur CAP)
* **2022 : circulaire de Généralisation de l’EMI** 🡪 [Généralisation de l'éducation aux médias et à l'information | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm)
  + Renforce la nécessité de former les élèves en éveillant leur curiosité intellectuelle, en développant leurs capacités d'analyse et de discernement, en leur apprenant à distinguer les faits et leurs interprétations et plus généralement à s'informer et analyser avant de juger.
  + C'est pourquoi l'éducation aux médias et à l'information (EMI), inscrite au cœur de la formation de futurs citoyens libres et éclairés, est une composante des actions relatives aux valeurs de la République et doit être renforcée.
* **2023 🡪 Pap Ndiaye**: [Stratégie du numérique pour l’éducation 2023-2027 | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](https://www.education.gouv.fr/strategie-du-numerique-pour-l-education-2023-2027-344263)
  + Repose sur une série de mesures pour renforcer les compétences numériques des élèves et accélérer l’usage des outils numériques pour la réussite des élèves. Ces mesures ont été présentées par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye vendredi 27 janvier 2023.

## **Dispositifs**

* PIX 🡪 [Évaluer et certifier les compétences numériques | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire (education.fr)](https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques)

**Référent EMI** 🡪 chaque recteur désigne un référent EMI en charge du premier et du second degré. Ce référent académique est par exemple choisi parmi les corps d'inspection, voire parmi les équipes de coordination académique du Clemi

**LE CLEMI** 🡪 Le centre pour l’éducation aux médias et à l’information, l’opérateur public du ministère en charge de l’EMI

**Objectif** 🡪 promouvoir l’utilisation pluraliste des moyens d’information dans l’enseignement, notamment par des actions de formation.

Atteindre une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique.

## **Actions à mettre en place**

**Diagnostic :** nb de punitions/sanctions liés à la mauvaise utilisation de l’outil numérique ; inventaire d’outil numérique en établissement, actions et projets en lien avec l’éducation au numérique responsable ; actions dans le cadre du CESCE en lien avec le numérique ; nb d’incidents en lien avec les réseaux sociaux ; nature des conflits sur les réseaux des élèves qui a un impact néfaste dans l’établissement

|  |  |
| --- | --- |
| **Former les élèves à une culture numérique responsable** | **Le CPE et l’éducation au numérique responsable** |
| **L’EMI dans le cadre du parcours citoyen** (recherche d’info pour construire leur propre opinion)   * Travail avec l’ensemble de la com éducative sur le projet établissement   + - Sensibiliser aux enjeux de la **culture numérique**     - Sensibiliser aux **enjeux de l’EMI**     - Permettre aux élèves d’exercer leur citoyenneté dans une société de l’info et de la com, **former des cyber-citoyens actifs, éclairés et responsables**     - Permettre la compréhension et **l’usage autonome des médias** par les élèves qui sont à la fois lecteurs/producteurs et diffuseurs de contenus     - Permettre aux élèves de **dvper une pratique citoyenne en lien avec les médias**: travailler dans le cadre de l’EMC et prof doc sur l’utilisation des médias sociaux/fake news     - **L’EMI doit être intégré dans tous les cours** : dvper les compétences de recherche, de sélection, d’interprétation de l’information dans le cadre d’un exposé | **Un cadre clair et explicite**   * Travail avec les élèves sur une **charte du numérique** responsable et une **charte de l’utilisation des ordinateurs** * Mettre à jour le **RI** sur l’utilisation du portable * **HVC** : expliciter l’intérêt du numérique et les punitions en cas de non-respect des règles   **Favoriser l’engagement des élèves**   * Formation des **délégués** = travaille sur la problématique du cyber harcèlement * **EMC / prof doc** : travail sur l’utilisation des médias sociaux/fake news * **CVC/CVL**: Former des ambassadeurs du non au harcèlement   **Un travail avec les familles**   * Animer un café des parents sur la question de l’éducation au numérique responsable pour assurer la continuité éducative et péda à la maison * Sensibiliser au cyberharcèlement, conseiller aux familles d’être vigilant |
| **Agir sur le climat scolaire**   * **Coéducation** : implication des parents pour réduire le phénomène de cyber-harcèlement * **Prévention des violences** : CESCE = réaliser un plan de prévention violence et cyber-violence avec des actions pour sensibiliser et lutter contre ce phénomène * **Stratégie d’équipe :** organiser des réunions d’équipe, conseil péda pour sensibiliser au numérique et à ses conséquences = cohérence des équipes * **Coopération**: sensibiliser les élèves sur la questions des médias, du cyberharcèlement : prévenir le phénomène dans le cadre du parcours citoyen : prévenir les comportements ; accompagner les victimes ; rappeler l’importance des témoins * **Pratiques partenariales**: associations ou partenaires pour sensibiliser à la question ; relais pour gérer la prise en charge individuelle des auteurs et victimes * **La qualité de vie à l’école**: améliorer et diminuer les phénomènes de violences et de cyberharcèlement à travers le plan de violence favorise le sentiment de sécurité et le bien être des élèves | |

***Vous êtes CPE en lycée pro, dans le cadre de la réécriture du projet établissement, et plus particulièrement dans le suivi du volet éducatif, vous proposerez au chef d’établissement un projet d’actions d’éducation aux médias visant à lutter contre la désinformation.***

***En quoi l’éducation aux médias permet de former des futurs citoyens éclairés et responsables pour qu’ils puissent lutter contre la désinformation ?***

(*A la fin des enjeux) …* Alors que le numérique prend une place de plus en plus importante dans la vie de chacun, notamment pour s’informer, il est nécessaire de former les élèves aux mauvaises information qui circulent pour qu’ils deviennent de futurs citoyens éclairés et responsables.

**Diagnostic** : Une remontée de l’ensemble des équipes selon laquelle les élèves ne savent pas gérer leur source, rendent des devoirs sans légende ni source avérée ; des devoirs faux à cause des mauvaises sources

**Objectif** : Apprendre aux élèves à vérifier les sources des informations

**Compétence** 🡪 travail sur la construction de l’information

**Equipe pilote** : CPE, Prof doc, prof EMC, référent EMI (si possible)

**Public ciblé** 🡪 élève de seconde

**Quand 🡪** Sur la semaine de la presse

**Organisation :** Plusieurs séances / Au CDI et en classe / Ateliers

**Actions :** [**https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/documentation/enseignement/sequences/les-fake-news-1171016.kjsp**](https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/documentation/enseignement/sequences/les-fake-news-1171016.kjsp)

**1re séance** (1h) 🡪 (en classe) = DECOUVERTE

Brainstorming sur les supports et manière dont on s’informe aujourd’hui : réseaux sociaux ; radio ; journal ; tv

Différence entre une info en ligne, à la télé, à la radio, etc = circulation très rapide de l’info, c’est elle qui vient à nous, plus besoin de la chercher

Quel support privilégié pour une info rapide ? Comment être sûr de sa fiabilité ?

Photo de presse à vidéo projeter, sans légende et demander aux élèves ce qu’ils en pensent, décrire à l’oral ce qu’ils voient, proposer une légende, puis donner la véritable source et légende aux élèves, laisser les élèves s’exprimer avec la vraie légende

**Objectif** 🡪 **faire réaliser aux élèves que l’on peut faire croire n’importe quoi sans avoir la vraie source de l’image**

Montrer 3 images (la même) aux élèves sur des réseaux différents avec des légendes différentes et leur demander laquelle est vraie à première vue

Se rendre compte que les 3 légendes peuvent correspondre si nous n’avons pas le contexte de l’image, ni la source réelle.

Leur montrer comment faire pour remonter à la source d’une image ou vidéo

**Objectif 🡪 Adopter la bonne attitude avant de relayer une information = vérifier la source**

**2e séance** (1h) 🡪 (Au CDI) = Mise en application

Par groupe, les élèves vont devoir analyser une photo d’un post sur un réseau social et deux articles en ligne. Chaque groupe n’a pas la même photo ni les mêmes articles

**Objectif** 🡪 Vérifier d’où vient la photo du post et les auteurs des articles, faire des recherches sur la véracité de ces informations

**3e séance** (1h) 🡪 (en classe) = PRESENTATION

Chaque groupe doit restituer à l’oral son travail de la séance dernière en présentant sa photo et ses articles et la vrai source, comment il a procédé

Travail d’écoute des uns et des autres

**4e séance** (2 fois 1h) = (au CDI) = CONCOURS AFFICHE DE FAKE NEWS

Chaque groupe doit choisir un sujet sur lequel il souhaite travailler, valider par l’enseignant ou le CPE

Créer une fake news sous la forme d’une publication sur internet, d’un réseau social, un article, …

Sous format A3 pour avoir un côté la fake news et de l’autre la vraie info avec la vrai légende et source

Afficher les productions des élèves dans le hall du lycée

L’ensemble du lycée a une semaine pour voter pour élire la meilleure fake news

**Perspective** : Prévention réseaux sociaux 🡪 comment utiliser les réseaux, peut-on tout partager sur son propre réseau social, à la vue de tous ?

Par l’éducation aux médias et à l’information (EMI), les élèves apprennent à devenir des citoyens responsables dans une société marquée par la multiplication et l’accélération des flux d’information. Transversal, l'apprentissage des médias et de l'information se déploie tout au long de la scolarité. Ils développent leur esprit critique et sont capables d’agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés.

Cette éducation, visant à comprendre la fabrication et la diffusion d'une information, passe par la connaissance et l'utilisation des médias (télévision, radio, presse écrite, web, réseaux sociaux) d'une part, et par la mise en pratique des élèves d'autre part.